

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
 Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
 Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
 Canada (UN AN)... \$1.00
 Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
 Etranger (Union postale). UN AN... f. 13.50

J. N. Gastonguay 1 janv 1914
 17 Avenue des Erables

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
 près Québec.

TELEPHONE : 1730

SOMMAIRE

La crémation et l'inhumation — Fête non populaire — Belle protestation.
 Un masque de fer maçonnique au XVIII^e siècle..... LUMEN
 Le Congrès eucharistique de Lourdes
 Le crime rituel..... CONSTANTIN
 Les spectacles à l'Exposition..... AGRICOLA
 Faillite de l'École neutre..... JUSTIN
 Le bal annuel..... JEAN BOURGET
 A propos des " Filles d'Isabelle."
 Ils ont des temples mais pas un seul journal catholique..... JONAS
 Les Sociétés secrètes chez les noirs d'Afrique..... L. H.
 A propos d'Exposition..... CIVIS
 Le Congrès eucharistique de Ste-Thérèse de Blainville — Les aviateurs catholiques.
 En Passant : (A propos d'une incinération ; Cloche historique, etc.)
 Intéressantes statistiques — Banqueroute ! — Les Ecoles catholiques triomphent — Le III^e centenaire du Catholicisme dans le Maine — Le français et la langue officielle du Congrès — A la santé du G. : M. : Catholique romain intégral.

LA CREMATION ET L'INHUMATION

La presse catholique de Belgique signale une active propagande en faveur de la crémation des corps au lendemain du récent convent maçonnique belge.

La Gazette de Liège dans un solide article traite cette brûlante question.

On mène actuellement en Belgique une active campagne en faveur de la crémation des cadavres. L'incinération récente de Paul Janson, qui n'était pas le premier venu, a fait quelque impression. Malgré la réputation profonde de l'atavisme chrétien de nos populations par ce mode de sépulture, des propagandistes s'agitent, pérorant, réclament la création de fours crématoires. C'est naturellement de la Libre-Pensée que vient le mot d'ordre " Brûlons nos morts ", et ce patronage en dit long sur les tendances de ce mouvement. Il y a longtemps déjà que la franc-maçonnerie fait la guerre aux funérailles chrétiennes et cherche à les supplanter par les funérailles païennes.

L'Eglise veille d'ailleurs ; elle s'est empressée d'interdire l'incinération, hormis les cas de force majeure qui échappent aux lois ordinaires, batailles, épidémies, catastrophes, autres circonstances exceptionnelles nécessitant la combustion des corps. La réprobation de l'Eglise ne frappe la crémation qu'en tant que rite normal ; ses condamnations n'atteignent non plus que les transgresseurs volontaires de ses lois, elles épargnent les fidèles qui subissent une contrainte. Mais à l'égard des autres, l'interdiction est absolue ; privation de la sépulture ecclésiastique pour ceux qui ont persévéré jus-

qu'à la mort dans cette résolution, défense de célébrer publiquement la messe pour le repos de leur âme, refus des derniers sacrements aux personnes qui ordonnent la crémation de leur cadavre même sans motif d'irréligion, pour des raisons d'un autre ordre, à moins que la bonne foi ne les ait excusées.

Il n'est pas tout à fait rare de rencontrer des gens qui s'étonnent de ces pénalités sévères fulminées par l'autorité ecclésiastique ; il se rencontre toujours des esprits que la nouveauté pique et attire et de faibles cervelles qui tournent à tout vent.

Je voudrais voir ces dames, ces jeunes femmes qui penchent de ce côté devant le spectacle d'une crémation elles seraient pour le moins prises de crise nerveuse, puisque telle en est l'horreur que des hommes, témoins de l'opération, ont été frappés de folie. Henri Lavedan qui avait assisté, au crématorium de Milan, à l'une de ces rapides destructions a décrit la scène avec un réalisme saisissant : " Certainement, dit-il, c'est la plus poignante impression d'horreur que j'aie jamais éprouvée, telle que je ne tenterai même pas de vouloir la rendre. Au seul souvenir de ce corps se tordant, de ces bras battant l'air, demandant grâce, de ces doigts crispés et s'enroulant comme des copeaux, de ces jambes noires qui donnaient de grands coups de pied, ayant pris feu ainsi que torches (un instant je crois l'entendre hurler), il me court des frissons, j'ai la sueur au front et rétrospectivement je compatis au supplice de ce mort inconnu dont j'ai entendu la chair crier et protester."

Il est certain que l'Eglise est ici comme toujours d'accord avec le cœur avec ce sentiment tendre de respect pour nos morts que les mœurs chrétiennes ont développés chez nous. La lente métamorphose dans le tombeau laisse subsister l'illusion, chère à l'âme, que la personne est encore intacte dans le cercueil. La crémation violente et brutale détruit l'illusion ; c'en est fait en une heure. On voit disparaître le défunt dans la fournaise — et l'on vous restitue un kilogramme d'os calcinés !

L'inhumation est le rite de la sépulture adopté par l'Eglise dès l'origine ; elle l'a reçu des apôtres et l'a propagé avec la foi pendant dix-neuf siècles dans toute l'Europe chrétienne, dans le monde civilisé. Cela nous suffit. Catholiques, nous suivons docilement les prescriptions du Rituel de l'Eglise comme toutes les autres.

Pourquoi a-t-elle préféré l'inhumation à la crémation qui était en usage chez les Romains ? Apparemment parce que ce rite antique, traditionnel est lié par un symbolisme profond au dogme chrétien.

L'incinération figure et exprime l'idée d'anéantissement absolu. L'inhumation symbolise l'idée que la mort n'est qu'une dormition, le cimetière un dortoir où sommeille le chrétien, se reposant de sa journée de labeur, dans l'attente du réveil. Le crématorium est l'antithèse absolue du " dortoir " chrétien.

L'inhumation témoigne aussi avec plus d'éloquence de notre union mystique avec le Christ. Elle nous assimile à lui " pré mice des dormants " en nous faisant partager son tombeau et comme il attendit autrefois aux flancs du Calvaire l'aurore du grand jour, ainsi ensevelis en terre sainte, nous attendons à l'ombre de la Croix l'aube de notre résurrection.

Au symbolisme spiritualiste et chrétien les ennemis de l'Eglise veulent opposer le symbolisme matérialiste et païen. Ce qu'ils veulent, au fond, les tenants de l'incinération, c'est remplacer la sépulture religieuse par les obsèques civiles. Ils s'en défendent parfois, prétendant fournir au clergé toutes les facilités pour l'accomplissement des cérémonies religieuses à l'intérieur du monument. Mais la Loge s'est démasquée dans une circulaire bien connue qui trace aux FF. : le devoir " d'employer tous les moyens pour répandre l'usage de la crémation." C'est du même coup inculquer aux catholiques le devoir de rester de plus en plus attachés à toutes les prescriptions du Rituel funèbre de l'Eglise.

Fête non populaire

Un de nos lecteurs français nous écrit au sujet de la fête du 14 juillet : Il ne faut croire qu'en France le 14 juillet soit une fête vraiment populaire, une fête qui fasse battre le cœur de la patrie et vibrer son âme.

C'est à Paris principalement qu'on célèbre le 14 juillet. Et là encore il faut expliquer ce qu'est cette célébration.

Les organisateurs sont les tenants d'un parti ; très habilement, pour donner le change ils ont toujours soin d'organiser une grande démonstration militaire. Le peuple que laisse indifférent et froid le souvenir de la prise de la Bastille, accourt cependant pour saluer et acclamer l'armée.

La presse au service du régime judéo-maçonnique s'empresse alors de proclamer l'enthousiasme populaire soulevé par cette date glorieuse (?) mémorable (?) ineffaçable (?) qui marque l'aurore de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, etc.

Et le tour est joué.

Belle Protestation

Au banquet offert à Mgr Forbes ancien curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à l'occasion de ses noces d'argent de sacerde, Mgr l'archevêque de Montréal s'est prononcé avec beaucoup de force contre les dénigres de nos institutions, à propos de ce que les publicistes visés appellent avec dérision : le mouton national.

" Je tiens, dit S. G., à ce que nous conservions dans notre fête religieuse et nationale l'emblème si touchant de l'agneau représentant Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. En l'adoptant nos pères ont fait preuve de leur grand esprit de foi et de leur profonde piété. Nous ne pouvons pas oublier en effet que lorsque Jean Baptiste montrait aux foules le Sauveur qui efface les péchés du monde, il l'appelait l'Agneau de Dieu. Quoi de plus édifiant par conséquent que de voir au milieu de nos fêtes, un enfant gracieux et pur symbolisant le Précurseur et ayant, à ses côtés, le doux agneau, image du Rédempteur. Certains hommes parmi nous se moquent de tout cela. Ils parlent de notre attachement au " mouton ". Il faut qu'ils cessent un langage aussi insultant pour des croyances vénérables et pour de chères traditions. Notre symbole vaut infiniment mieux que d'autres que je ne veux pas nommer. Nous le garderons donc. Ceux qui le dédaignent et le méprisent font voir qu'ils n'ont pas de sens chrétien "

Le mot est juste. Ceux qui bouffonnent à propos de l'agneau de Saint-Jean-Baptiste n'ont pas le sens catholique.

Son excellence le Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, Sir François Langelier, Son Honneur le Maire de Québec, M. Nap. Drouin, ont protesté dans les mêmes termes, lors de la fête Nationale, le 24 juin dernier dans l'église St-Jean-Baptiste de Québec.

Ces courageuses déclarations font honneur aux personnages distingués qui les ont formulées avec tant d'à propos.

Elle a conquis les trones

Un journal maçonnique américain prétend qu'il n'y a en Europe que deux princes dont on puisse affirmer avec certitude qu'ils ne sont pas Francs-maçons ; ce sont l'empereur d'Allemagne et le roi Georges d'Angleterre qui résista à toutes les exhortations maçonniques de son père.

Nous croyons avec plusieurs confrères bien informés qu'il y a en Europe d'autres souverains qui n'appartiennent pas à la F. : M. :

Un masque de fer maçonnique au XVIIIe siècle

Tout le monde connaît l'histoire ou la légende plus ou moins historique du *Masque de fer*.

On vient de révéler, en France l'existence, les actes, la vie d'un *masque de fer* autrement authentique, d'un masque de fer kabbalique, maçonnique, d'un initié très secret des sociétés très secrètes supérieures, judaïquement organisées au XVIIIe siècle. (1753-1814.)

Le livre porte le nom mystérieux de *Franciscus eques a capite galeato* (Français, chevalier à la tête casquée) Il publie le portrait authentique du F. Eques, Français, bien entendu sans son casque. Il contient 31 reproductions photographiques, typographiques, des documents extraits des archives du haut initié, livrés par sa famille catholique à M. Benjamin Fabre, auteur de l'ouvrage (1).

Après les immortels *mémoires* du P. Barriuel, S. J., *Pour servir à l'histoire du Jacobinisme* (sic : du Maçonisme) en France (XVIIIe siècle); après la publication par Crétineau-Joly, des papiers secrets des 40 FF. de la haute *Venta* franco-italienne, au XIXe siècle (2); après la publication si fortement documentée de Preuss : *A Study into American Free Masonry*, au XXe, je ne crois pas qu'il existe, jusqu'aujourd'hui, une collection de documents français authentiques, plus écrasants pour le Kabbalisme maçonnique, organisateur des sociétés secrètes modernes, contre le Christianisme.

Le livre de l'éminent historien éclairé, d'un bout à l'autre, pour ainsi dire, les études du libre-penseur Taine qui affecta de passer à côté des sectes secrètes et des Loges, en fouillant les *Origines de la France contemporaine* et l'histoire de la Révolution dite française.

Eques a capite galeato, était le nom de guerre maçonnique adopté par le marquis de X... F. Illuminé—style Weishaupt,—kabbaliste, en rapports intimes avec les FF. juifs, les *chefs supérieurs*, comme il les appelle, qui furent, au fond du complot révolutionnaire, les vrais moteurs de ce pouvoir occulte dont l'existence a été si clairement établie par Copin-Albancelli.

L'*eques* cultivait le pléonasme. Il aurait pu se contenter de signer : *Eques galeatus*.—*Galea*, en latin, signifie un casque couvrant complètement la figure, dans le genre de celui des gladiateurs payens, ne laissant place qu'aux yeux pour voir. (Étymologie grecque : *GALE*; tête de chat.) Le mot *galeatus* suffisait sans spécifier la tête.

Mais c'était plus pompeux ! On sait qu'en maçonnerie rien ne va sans mensonge et sans pompe ; plus il y a de mensonge et de pompe, mieux on en impose au *vu'gum pecus* et des profanes des Loges.

(1) Paris 1913, Renaissance française 2 rue de Solferino. 455 pp. in-8.

(2) *L'Eglise romaine en face de la Révolution* Paris 1861. Documents extraits des archives du Vatican.

Copin Albancelli a fait au livre de M. Fabre une préface tout à fait magistrale. Comme il le dit, les documents originaux du masque de fer maçonnique sont de la plus grande importance pour l'histoire de la Révolution et pour l'histoire contemporaine.

Ils émanent d'un de ces hauts initiés qui sont restés parfaitement inconnus jusqu'à ce jour ; le nom patronymique du marquis casqué, contemporain de Louis XV et de Louis XVI, ne figure, nulle part, dans l'histoire profane de la Révolution.

« On se demandera, sans doute, pourquoi l'auteur n'a pas voulu livrer le nom de *Galeatus*. Pour la même raison que Crétineau-Joly, qui les connaissait, ayant sous les yeux les documents du Vatican, livrés par IX, a omis les noms des *Vindice*, des *Nubuis*, des *Volpe*, des *Piccolo Tigre* et *tutti quanti*, auteurs occultes des célèbres lettres de la *Venta* supérieure, où le juif joue un rôle prépondérant.

C'est que les familles de ces masqués du Triangle vivent encore et sont honorables autant qu'étaient peu les FF. en question. Mais l'acte de la noble et chrétienne famille française qui a voulu, comme récemment le P. Abel de la Compagnie de Jésus, réparer autant que possible le mal fait par un de ses ancêtres à la Religion, à la Patrie, cet acte a une valeur plus méritoire. Son exemple pourrait, devrait être imité par d'autres familles de la vieille noblesse, qui au XVIIIe siècle, fournit, hélas ! sciemment ou non ! Tant de recrues au Maçonisme révolutionnaire et kabbalique, avec bon nombre de membres du clergé gallican.

On vit, au XVIe siècle, pareille apostasie en Allemagne, en Angleterre, en France, dans les Pays-bas. Si la Révolution protestante des Luther et Compagnie, avec le concours d'Henri VIII et de tant de princes ou rois en Allemagne, y compris ceux de Prusse, a, comme la Révolution de 1789 en France et ailleurs, frappé si durement le clergé et la noblesse de ces époques, c'est qu'il y avait "quelque chose de pourri en Danemark" comme dit Shakespeare. Il en fut de même du reste en Italie...

On comprendra que je ne puis songer à analyser un ouvrage aussi important et cette collection de documents si graves.

Voilà plus de 40 ans (1870-1913) que j'étudie le Maçonisme, le Kabbalisme sous toutes leurs faces et leurs phases. Quand je débutai, un cardinal belge, grand théologien, m'écrivit : "La Maçonnerie c'est l'Anti-Christianisme ; c'est "l'Eglise à l'envers ; c'est le Satanisme."

A cette époque on n'avait pas encore fait les fouilles profondes qui ont mis à nu le Kabbalisme fondamental de toutes les Sectes secrètes, spécialement du Maçonisme. Si le cardinal avait écrit au XXe siècle, il aurait pu compléter son jugement en disant : "La Maçonnerie c'est le Kabbalisme juif ; c'est l'anti-christianisme, la parodie diabolique de l'Eglise. C'est le Satanisme. Car le satanisme, le plus infâme est l'aboutissement du Kabbalisme.

lisme.

A Rome on s'en doutait quand Clément XII condamna solennellement (1738) la Maçonnerie impériale anglaise née en 1717 et alors seule visible. Léon XIII, après Pie IX, le savait quand, en 1884, écrivant au F. G. M. Prince de Galles il la condamnait en termes précis et d'une justesse impitoyable. Pie X le savait encore mieux, peut-être, quand Patriarche de Venise, en 1896, il dénonçait à tous les chrétiens, à tous les honnêtes gens, "la secte infernale."

Le livre de B. Fabre confirme pleinement, et au delà, pièces en mains, le jugement du cardinal belge, et des trois Papes : *Cruz de Cruce*, *Lumen in caelo*, *Ignis ardens*. C'est là ce qui fait la valeur tout à fait exceptionnelle des archives du masque de fer maçonnique. Ce qui se révèle surtout dans ses documents, c'est l'esprit kabbalique juif, l'action kabbalique juive, l'organisation kabbalique juive, la haute direction occulte des chefs supérieurs kabbalistes, acharnés à la destruction du Christianisme intégral, de l'Eglise, des nations, des monarchies chrétiennes et spécialement de la France, fille aînée de l'Eglise.

La haine dix-huit fois séculaire des déicides pharisiques contre le Christ, son œuvre et ses fidèles, voilà la synthèse véritable du Maçonisme et des révolutions qu'il fait surgir, avec la permission de Dieu, pour le châtement des dynasties et des nations apostates.

J'aurai peut être l'occasion de revenir sur cet ouvrage qui est un événement historique. S'il est lu comme il le mérite, en France, en Canada français, ce livre, qui devrait devenir populaire, est appelé à ouvrir bien des yeux, à éclairer bien des esprits. Il donnera une impulsion plus énergique, plus nécessaire que jamais à l'organisation sociale chrétienne de combat contre la puissance judaïque de mensonge, de ténèbres, d'hypocrisie, de corruption, de destruction qui s'appelle : la Maçonnerie.

Maçonnerie—à l'envers !

LUMEN.

Le Congrès Eucharistique de Lourdes

L'organe de Mgr l'évêque de Tarbes, le *Journal de la Grotte de Lourdes*, annonce que le prochain Congrès eucharistique international de Lourdes est fixé aux 9, 10, 11, 12 et 13 septembre 1914.

On demande des prières pour l'heureuse préparation de ce congrès qui doit être l'honneur de l'Eglise et de la France : Et ainsi, une fois de plus, écrit le chanoine Eker, malgré le malheur des temps, Lourdes, humble ville de France, brillera, selon la parole déjà citée de Pie X à Mgr Schoepfer, comme le plus glorieux de tous les trônes dressés à Jésus-Hostie dans l'ancien comme dans le nouveau monde.

Nous prions tous les retardataires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

LE CRIME RITUEL

CETTE ODIIEUSE ET STUPIDE LEGENDE

C'est le *Pays*, je crois, qui se faisait il y a quelques semaines l'écho de certains journaux judéophiles d'Europe au sujet du meurtre rituel qui selon eux est une "odieuse et stupide légende."

Dans la savante *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, M. Albert Monniot au cours d'un travail préliminaire à longue étude documentée établit la vérité des faits historiques du meurtre rituel.

Le *Pays*, dont le directeur est représentant de la division Saint-Louis de Montréal par la faveur des Juifs, prétend avec les négateurs du crime rituel que dans les premiers siècles de notre ère on accusait fréquemment les chrétiens du crime rituel. Accusation, disent-ils, qui était aussi fautive à l'égard des chrétiens qu'elle l'est et qu'elle l'a toujours été pour les Juifs.

A cela M. Albert Monniot répond en substance :

Les Chrétiens n'auraient pu se livrer à ces pratiques sanguinaires qu'en violant les principes essentiels de leur religion. Puis il est étrange que l'accusation n'a pas persistée aux époques médiévales et contemporaines comme c'est le fait contre les Juifs, même de nos jours.

Enfin l'accusation en question portée contre les Chrétiens aux premiers temps du Christianisme s'explique très facilement. En effet dans le monde païen on confondait les Chrétiens avec les Juifs et on accusait ainsi les premiers des crimes rituels commis par les derniers.

Ici M. Monniot rappelle la discussion qui eut lieu à la séance de la Douma en 1911 au sujet du crime rituel de Kiev.

M. Roditcheff lut des pages d'historiens anciens pour démontrer que les Romains soupçonnaient les Chrétiens d'accomplir des meurtres rituels.

Les défenseurs des Juifs ont fait grand état des déclarations de ce député, mais il est étrange qu'ils aient omis de parler de la réplique du député Markoff.

Il est important, au profit de la vérité, de rompre cette discrétion.

Voici le passage capital :

"Je ne vous fatiguerai pas, messieurs, par l'énumération des réponses données par saint Justin et par Tertulien au moment des persécutions chrétiennes. Je vous dirai seulement qu'au moment des premiers siècles de la chrétienté, les pouvoirs publics confondaient tout naturellement la chrétienté naissante avec le judaïsme et accusaient les chrétiens de ce qu'accomplissait la méchanceté des Juifs."

Le crime rituel des Juifs est admis, prouvé par l'histoire. Si on raconte cette partie de l'histoire, dit un écrivain, il faudrait logiquement nier toutes les autres parties, tous les événements et faits historiques, déclarer par exemple que la bataille de Bouvines ou la bataille d'Azincourt, le procès des Templiers, l'assassinat du duc d'Orléans ou de Jean-sans-Peur, sont des imaginations de fantaisistes.

de "ridicules légendes."

Les témoignages, les dossiers et les documents sur la foi desquels nous croyons à la réalité de ces événements sont du même ordre que les témoignages qui affirment les assassinats rituels.

Un autre argument que font valoir les écrivains défenseurs des Juifs que cite le *Pays* c'est que des Papes, disent-ils, ont protesté et défendu dans des bulles les Juifs contre l'accusation du meurtre rituel.

Il s'agit ici des bulles pontificales d'Innocent IV, de Grégoire X, de Martin V et de Paul III.

On n'y trouve cependant que des protestations véhémentes et justes contre des injustices et des représailles sanglantes exercées par des Chrétiens contre des Juifs sans la moindre légalité.

Un seul passage a trait directement au crime rituel. On le trouve dans une bulle pontificale d'Innocent IV du 25 septembre 1253. Il se lit comme suit :

"Pour refréner la cupidité et la méchanceté des hommes, nous défendons de saccager et de violer les sépultures des Juifs ou de déterrer leurs cadavres sous prétexte de chercher de l'argent, comme nous défendons aussi d'accuser les Juifs de se servir de sang humain dans leurs rites, parce qu'il leur est prescrit dans l'Ancien Testament de ne point se souiller de sang humain."

"On m'accordera bien, écrit M. Monnier, que je n'éluide pas les difficultés et ne méconnais point les documents gênants. Mais on m'accordera aussi que l'Ancien Testament n'est pas le Talmud"

Et il ajoute que "si le Pentateuque peut nous laisser des doutes dont doivent bénéficier les accusés en bonne justice, le Talmud ne permet pas l'équivoque."

Fait étrange les défenseurs des Juifs qui citent avec tant d'empressement des bulles pontificales qu'ils croient favorables à leur thèse, omettent de citer la bulle *Beatus Andreas* de Benoît XIV publiée cinq siècles plus tard et qui a une portée décisive.

Qu'on lise :

"André, du Villa de Rinn, au diocèse de Brescen pas encore âgé de trois ans fut très cruellement assassiné par les Juifs, en haine de la foi du Christ dans l'année 1462"

"... En l'année 1475 un enfant de Tente, qui n'avait pas encore trois ans, le Bienheureux Simon, fut tué par les Juifs avec la dernière barbarie."

Maintenant si les écrivains du *Pays* ont encore des doutes ils n'auront, la prochaine fois qu'ils rendront visite à Nathan, qu'à aller consulter les pièces de procès des meurtres rituels conservées aux archives secrètes du Château Saint-Ange.

Ils acquerront la certitude que des vrais Juifs ont commis des meurtres rituels.

La juiverie pas plus au Canada qu'en Europe ne parviendra point à tromper l'histoire et à faire croire que tout ce qu'a été écrit au sujet du crime rituel des Juifs est une odieuse et ridicule légende."

CONSTANTIN.

LES SPECTACLES

A L'EXPOSITION

L'Exposition de Québec commencera dans quelques jours.

Nous nous joignons à l'*Action Sociale* pour réclamer cette année la disparition complète de tous spectacles grotesques et scandaleux.

On a eu la sagesse de ne plus permettre la vente de boissons enivrantes sur le terrain de l'Exposition. C'est parfait et nous en félicitons les organisateurs. Nous prenons la liberté de leur donner un petit conseil : qu'ils fassent surveiller sérieusement tous les endroits où l'on pourrait être porté à faire le commerce clandestin d'alcool.

Comme on le sait les trucs sont nombreux ; il est très facile de vendre des boissons enivrantes sous le couvert de boissons de tempérance.

Si les directeurs de l'Exposition veulent obtenir l'encouragement des honnêtes gens qu'ils ne permettent donc plus les spectacles non seulement grossièrement immoraux, mais aussi ceux qui sont suggestifs, grotesques et répugnants.

C'est déjà assez que les cirques et les amusements de toutes sortes éclipsent complètement le côté instructif et pratique de l'exposition qui devrait être tout simplement agricole, industrielle, commerciale, sans qu'on prenne occasion de ce concours du peuple pour l'abrutir, l'exploiter et le démoraliser.

Il est bien pénible, par exemple, de voir quelques braves cultivateurs, seuls, assister aux conférences et aux démonstrations pratiques qui se donnent au cours de l'exposition, tandis que les tentes d'amusements burlesques et bouffons sont remplies d'une foule de campagnards de tous âges qui certes ont grand besoin d'augmenter leurs connaissances professionnelles en se mettant au courant des progrès agricoles, des méthodes nouvelles.

Et pourtant les conférences sont gratuites et les amusements ne le sont pas.

L'agriculture est l'avenir de notre pays. Il faut donc faire en sorte de développer chez nous la science agricole appliquée et pratique.

Les expositions pourraient faire beaucoup dans ce sens si malheureusement de nos jours on ne les avait pas détournées de leur but véritable en y introduisant les cirques et les spectacles, parfois même la buvette.

Si ceux qui organisent les expositions n'en comprennent pas l'objet, il faudra tôt ou tard, dans l'intérêt non seulement de la classe agricole, mais dans l'intérêt général du pays, que nos législateurs interviennent pour redonner aux expositions leur véritable caractère.

Il y aurait aussi à faire valoir les raisons d'économie. Les expositions comme nous les avons surtout pour résultats de drainer les épargnes du peuple, tout particulièrement des cultivateurs et des villageois.

Passé encore si ces économies eurent d'une année profitaient seulement à notre ville, à nos marchands de choses nécessaires.

Malheureusement le gros du magot va aux propriétaires de cirques améri-

cains, aux pitres de foire, aux exploités de jeux de hasard, aux buvetiers et aux maisons de prostitution qui profitent largement des spectacles suggestifs et de la libéralité intéressée des échantons du peuple. Il ne faut pas oublier parmi ceux qui profitent des expositions, les commerçants d'objets de luxe de toutes sortes qui fascinent les paysans.

Résultats : les économies ont été dissipées, le commerce des villages, les marchands des choses utiles et nécessaires pendant les mois suivants font de minces affaires.

Comme on le voit il faudrait réformer nos expositions afin qu'elles profitent non plus aux parasites de la société, mais aux cultivateurs sérieux, aux industriels et aux marchands d'objets d'utilité publique.

AGRICOLA

Faillite de l'Ecole neutre

Le docteur Fay de Paris publie dans les journaux les résultats de ses nombreuses observations sur les jeunes criminels.

Selon sa conclusion la cause principale est que les enfants quittent l'école trop tôt.

La plupart des délinquants observés par le Dr Fay sont d'une ignorance crasse.

Voilà qui est intéressant dans un pays, qui est sous le régime de l'instruction obligatoire et de l'école neutre, à l'occasion impie.

Le Dr Fay a tort de mettre toute sa confiance dans l'instruction profane pour arrêter la vague envahissante de la criminalité juvénile.

La connaissance de la lecture, du calcul, de quelques notions d'histoire ne peut aucunement moraliser un jeune homme et l'empêcher de devenir criminel s'il n'a aucune formation morale et religieuse.

L'instruction impie ne peut que former des scélérats et des criminels plus instruits, voilà tout.

Il faut de toute nécessité à l'enfant une formation morale, une instruction religieuse.

C'est en vain qu'on cherche ailleurs en France le remède à l'augmentation alarmante de la criminalité chez la jeunesse.

Cette criminalité débordante quoi qu'en dise le *Pays* est bien le fruit des réformes scolaires mises en vigueur en France par la secte maçonnique.

L'école neutre est absolument incapable de réformer les enfants vicieux qui la fréquentent plus ou moins longtemps : elle n'est apte plutôt qu'à déformer ceux qui entrent naturellement bons.

L'instruction obligatoire à l'école neutre d'Etat a donc fait lamentablement faillite non seulement au point de vue de l'instruction, mais surtout au point de vue de la formation morale.

Encore une fois c'est souverainement ridicule de croire qu'on va prévenir la criminalité juvénile par une loi d'obligation scolaire plus sévère.

C'est là du charlatanisme scolaire à la Godfroy Langlois.

JUSTIN.

Le Bal annuel

Une dépêche de Boston à la presse annonce que le 7 août au soir les *Knights of Columbus* ont terminé leur convention annuelle par un grand bal, une grande fête mondaine.

Nous avons dénoncé à maintes reprises cette manière pour une société qui se dit catholique de couronner ainsi une Convention.

Nos lecteurs savent aussi que la presse catholique et bien inspirée de Rome approuve et encourage la campagne que nous avons entreprise contre la danse.

Comme nous le disions tout récemment, l'éveil est donné à Rome.

Et grâce à l'*Agence Internationale Roma*, des journaux catholiques de France et de Belgique font écho à nos protestations contre le scandale de la *dancing church*.

Nul doute que les intéressés tenteront comme ils l'ont déjà fait il y a deux à trois ans par des influences de toutes sortes à obtenir le silence des journaux hostiles aux *charity bals* et aux *dancing parties*.

Nous avons pleine confiance qu'ils ne réussiront pas à museler la presse vraiment catholique.

Nous tenons à noter que la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* et qui fait autorité reproduit avec empressement nos articles contre les agissements fin de siècle des *K. of C.* et de leurs émules.

Comme on le voit, les quelques feuilles qui ont déclaré la guerre à la *dancing church* ne sont plus isolées maintenant.

Jean BOURGET.

A propos des " Filles d'Isabelle "

On nous écrit :

Est-il vrai que les *Chevaliers de Colomb* ont pour complément féminin une société qui a nom les *Filles d'Isabelle* ? Cette société s'est-elle implantée chez nous ?

Il existe en effet aux Etats-Unis une société sous le nom de *Filles d'Isabelle*, qui fait très bon ménage avec les *Chevaliers de Colomb*. Nous avons déjà signalé des bals où figuraient les *K. of C.* et les *Filles d'Isabelle*.

Cette association est considérée comme une société secrète catholique de femmes. C'est donc tout naturellement le pendant féminin des *Chevaliers de Colomb*. De plus il y a des comités généraux qui servent d'intermédiaires entre les *Filles d'Isabelle* et les *K. of C.*

Nous ne croyons pas qu'il existe des cours de *Filles d'Isabelle* dans notre province.

Voici quelques notes sur cette société qui se développe très rapidement aux Etats-Unis.

Elle a été fondée en 1903, et compte actuellement plus de 200 cours et 200,000 membres. Dans certaines villes les *Filles d'Isabelle* se signalent surtout à l'instar des *K. of C.* par leur amour de la danse.

Ils ont des Temples

Mais pas un seul journal catholique

Comme on le sait, sans doute, les catholiques de langue anglaise aux Etats-Unis n'ont pas un seul journal quotidien.

L'*Avenir National* commentant un article de la *Fortnightly Review* sur ce sujet, écrit :

« Et l'on comprend dans une certaine mesure le pessimisme du directeur de la *Review* sur l'avenir de l'Eglise en ce pays. Quand on voit la danse mise en honneur, quand on voit les bals dits de charité encouragés et même organisés par des membres du clergé, au mépris des lois et des enseignements de l'Eglise ; quand on voit de grandes sociétés, réputées catholiques, se jeter à corps perdu dans les bals avec tout le raffinement de la vie mondaine et dissipée, et cela sous le manteau de la religion, il est certainement permis d'entretenir des craintes graves sur l'avenir du catholicisme en ce pays, et cela explique, jusqu'à un certain point, comment il se fait qu'il n'y a pas pratiquement de presse catholique de langue anglaise aux Etats-Unis. C'est qu'on est plus friand de la lecture des journaux frivoles que de ceux qui pourraient orner l'esprit et l'intelligence en inspirant de saines pensées et en développant un penchant à faire le bien et éviter le mal. Après cela, il ne faut pas s'étonner du nombre croissant de mariages mixtes, de divorces et de défections. »

Tout cela est parfaitement juste et vrai.

Fait étrange, les *Knights of Columbus* ont dépensé par exemple plus de quatre millions de piastres pour la construction de Temples et de *Club Houses* afin de pouvoir jouer aux cartes et danser à leur aise, mais ils n'ont pu trouver quelques milliers de piastres pour fonder des journaux catholiques.

Cependant Pie X ne cesse d'exhorter les catholiques non pas de bâtir des Temples luxueux pour y faire revivre les mœurs païennes, mais de fonder des journaux, d'encourager les œuvres de presse.

On connaît leur réponse.

Les grands journaux quotidiens de langue anglaise nous suffisent.

La presse jaune américaine, en voilà une nourriture saine et substantielle pour les catholiques.

Ce n'est pas le poison que Pie X veut que les catholiques prennent, mais le contre-poison.

Que diraient les catholiques de langue anglaise si les catholiques de France faisaient uniquement leurs délices du *Matin* et autres journaux jaunes, éclairés, et n'avaient pas des quotidiens comme l'*Univers* et la *Croix*.

C'est évidemment dans les journaux jaunes que tant de catholiques américains de langue anglaise puisent maintes idées étranges et se forment une mentalité fautive à tendance païenne.

On le voit, il est toujours funeste de ne pas écouter le Pape et de se croire plus sage que lui.

JONAS

Nous prions tous les retardataires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

Les Sociétés Secrètes

Chez les Noirs d'Afrique

Le numéro d'août des *Missions d'Afrique*, bulletin mensuel illustré, toujours si intéressant, de l'œuvre des Pères blancs publie un rapport sur le vicariat apostolique du haut Congo, où je lis ce qui suit :

« Au Marungu. La mission de Lukulu-Sacré-Cœur fait des progrès constants... Le pays des Baluba a été et est encore une des forteresses du royaume du diable au Marungu. Les sorciers y sont très puissants. Ces fiers Baluba, que leur renom de bravoure et de férocité faisait redouter, autrefois, par tous leurs voisins, tremblent de peur devant la prétendue puissance occulte de ces exploiters de la crédulité publique. Pour se prémunir contre la puissance malfaisante des sorciers, ils se mettent sous la protection d'autres sorciers, réputés plus puissants. Dans ce but ils se font affilier à l'une ou l'autre des nombreuses sectes secrètes qui existent dans ce pays. Presque tous les adultes font partie, au moins d'une secte et s'engagent au secret sous les serments les plus terribles. Leur trahison serait punie de mort. La crainte de la vengeance des chefs et des initiés est un obstacle sérieux à la conversion de ces pauvres gens... »

Ces sectes secrètes nègres, correspondent aux loges maçonniques des blancs, mais les noirs sont plus excusables de s'asservir au Satanisme que les blancs, se disant civilisés.

La Maçonnerie, le Kabbalisme et l'Occultisme satanique (évocation, nécromancie, magie, etc., etc) ont des rapports intimes. A cela rien d'étonnant puisque l'initiation maçonnique moderne est due au Kabbalisme juédique, lequel s'inspire des mystères sataniques de l'antiquité payenne.

Les profanes qui voudraient s'édifier à cet égard n'ont qu'à lire le magistral ouvrage documenté de Ch. Nicoulaud, collaborateur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, ouvrage qui vient de paraître à Paris : « *L'Initiation dans les Sociétés Secrètes. — L'initiation maçonnique.* »

Ces noirs fétichistes, payens, satanistes, ne constituent pas un cas isolé.

Les sectes secrètes satanistes existent chez les sauvages payens d'Amérique. Ces derniers aussi ont leurs sorciers.

Par affinité d'origine et d'inspiration primitive, ses vrais organisateurs, les FF. *Rose-Croix* (XVIIe et XVIIIe siècle) étaient des occultistes déguisés en alchimistes, comme Elias Ashmole ; la Maçonnerie impériale anglaise, à peine implantée, en Amérique, s'empresse de faire des recrues parmi les sauvages des sociétés secrètes.

Dans une étude historique sur la loge *Of Antiquity* de Montréal (1) L'ancien V. de cette loge, un Juif, raconte, avec orgueil, l'histoire du F. Joseph Brant (nom fabriqué par les Anglais) chef Mohawk, initié dans une loge anglaise et qui, sous F.

(1) *Historical sketch of the Lodge of Antiquity*, by J. Beamish Saul Past Master. Montréal 1912. In-8 47 pp.

Guy Carleton, combattit les Français, dans les rangs anglais. En 1776 le F. Mohawk fut affilié à Londres. Présenté à F. Georges III le roi lui donna un tablier maçonnique. F. Brant reçut en outre des terres sur lesquelles se trouve actuellement la ville de Brantford où l'on a dressé une statue du dit F. à qui le même George III donna aussi une médaille d'or.

F. Brant était-il initié aux grades occultes ? C'est ce que l'auteur ne révèle pas.

Lors de la guerre civile aux Etats-Unis, F. Pike, général dans l'armée des Esclavagistes était affilié aux sectes secrètes des peaux-rouges, et plusieurs de ceux-ci étaient affiliés aux loges américaines.

Les sorciers des sectes noires du Congo correspondent aux FF. occultistes des Loges blanches. Comme les sorciers noirs les occultistes blancs se livrent aux incantations démoniaques. Ce sont là des traditions kabbalistes séculaires. Les sorciers du moyen âge, la plupart Juifs et juives kabbalistes, se livraient à l'occultisme satanique la nuit du Sabbat, jour consacré au Seigneur. Par parodie de la Bible les occultistes d'alors consacraient la nuit du Sabbat au démon....

Exploiters de la crédulité, au surplus, les FF. *Rose-Croix* kabbalistes, alchimistes, mages, etc., l'étaient et le sont encore, au même titre que les sorciers noirs. Les FF. des loges blanches comme ceux des loges noires sont liés par des serments que sanctionne l'assassinat. On pourrait continuer l'analogie, en comparant les diverses sectes secrètes noires, superposées, échelonnées par degrés de perfection et de puissance aux sectes secrètes superposées du Kabbalisme maçonnique.

Enfin chez les FF. blancs comme chez les FF. noirs la crainte des vengeances occultes constitue un obstacle sérieux à la conversion...

Il n'est donc pas étonnant que dès les premières explorations du Congo, la Maçonnerie, en Belgique, ait jeté son dévolu sur le futur Congo belge. Elle lui a même imposé son drapeau bleu avec son Etoile ! Elle y fonda des Loges de blancs, destinées à fraterniser avec les loges noires, avec leurs sorciers démoniaques, contre l'œuvre de l'Evangélisation par les missionnaires catholiques. Et cette lutte doublement maçonnique a lieu actuellement au Congo, sous Albert Ier, comme sous Léopold II.

L. H.

Œuvre d'Art

Notre jeune peintre québécois, M. Antonio Masselotte, vient de terminer la restauration des fresques de la Chapelle Santa Scala à Sainte Anne de Beaupré. L'œuvre était considérable et M. Masselotte a donné entière satisfaction aux Rév. Pères de Sainte Anne. M. Masselotte est à faire en ce moment deux grands tableaux pour l'église de Notre-Dame de Charny ; l'un représente la Sainte Famille, et l'autre Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Le Congrès Eucharistique

De Ste-Thérèse de Blainville

Nous publierons la semaine prochaine la lettre pastorale de S. G. Mgr Bruchési annonçant un congrès eucharistique régional en septembre à Sainte-Thérèse de Blainville.

Voici le programme de ce Congrès :

Vendredi soir, 12 septembre — Réception solennelle de Sa Grandeur l'Archevêque, par les autorités religieuses et municipales de la ville. Adresse de bienvenue. Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement. Illumination.

Samedi, 7.30 heures, a. m. — Messe des enfants avec chants, préparation et action de grâces publiques à la communion générale.

10 heures à midi. — Réunion sacerdotale.

3 heures à 5 heures p. m. — Réunion des dames dans la salle du collège.

Réunion des institutrices et des institutrices dans la salle du couvent.

Réunion des jeunes gens de l'A. C. J. C.

7.30 heures. — Réunion des hommes dans la salle du collège.

Dimanche, 9.30 heures. — Messe pontificale en plein air ; sermon de circonstance.

11.30 heures. — Messe basse.

3 heures p. m. — Procession du Très Saint-Sacrement.

Illumination et feu d'artifice dans la soirée.

Les Aviateurs Catholiques

Nous lisons dans les « échos religieux » du *Rosaire* :

« A l'heure où l'aviateur français Brindejonc des Moulinais attire l'attention du monde entier par ses raids magnifiques à travers les airs, il plaira à nos lecteurs d'apprendre qu'un grand nombre de ces héros de la science sont en même temps pénétrés de sentiments religieux. Et d'abord, M. Brindejonc des Moulinais, lui-même, avait eu soin de faire bénir, il y a quelques mois, son appareil, instrument de ses exploits, par Mgr Gibier, qui prononça ces apostoliques paroles :

Les évêques vont en automobile ; bientôt, peut-être, ils voyageront en aéroplane. Et vous, jeunes apôtres des missions étrangères, qui nous dit qu'un jour ou l'autre, vous n'irez pas porter l'Evangile et la civilisation aux peuples les plus lointains sur les ailes d'un monoplane ou d'un biplan. La religion ne saurait se désintéresser des progrès de l'aviation. »

Santos-Dumont, l'un des précurseurs de l'aviation, est un fervent catholique ; il ne va jamais dans les airs sans sa médaille de Saint Benoît.

Latham qui, en essayant de franchir la Manche, tomba à la mer, était un sincère croyant.

Blériot qui, le premier, passa la Manche, est un homme qui va à la messe, se confesse et communique, et ses appareils portent tous la médaille de Notre-Dame du Platin, patronne des aviateurs.

Le lieutenant de Beaumont qui devait finir dans une chute épouvantable, en essayant un moteur de cent che-

vaux, était un homme de foi profonde lui aussi : *Si jamais je tombe, avait-il dit à un capitaine de ses amis, tu sais, d'abord un prêtre et tout de suite !*

Et le lieutenant *Bague*, disparu, perdu dans l'immensité de l'océan, ne l'a-t-on pas vu en février 1912, à Mauléon, devant plusieurs milliers de personnes, prendre son vol en traçant sur sa poitrine un large signe de croix ?

Le 18 juin dernier, à l'ouverture du circuit européen, la plupart des concurrents assistaient avec recueillement à la messe d'aviation orionnée par le Cardinal-Archevêque de Paris, et plusieurs aviateurs s'approchaient de la sainte Table.

Ce même jour, le brave lieutenant *Princeteau*, celui dont on a dit que rien ne l'arrêtait, mourait d'une mort horrible, broyé et carbonisé tout à la fois. Sur sa tombe, un membre de la Commission parlementaire d'aviation a pu évoquer les sentiments chrétiens qui, toute sa vie, avaient été ceux du lieutenant *Princeteau*.

Enfin, citons le capitaine aviateur *Paul Echeman* qui périt en l'air le 14 mai de l'année dernière et qui écrivait à sa cœur, religieuse de la Re traite : " Tu sais, là haut, aux heures tranquilles, où rien ne remue, il arrive qu'on s'ennuie. Ces jours-là, on chante. J'aime alors à hurler dans le vent de mon hélice l'invocation à Saint Georges des cavaliers de Saint-Cyr.

Tant il est vrai que l'héroïsme chez les chrétiens est normal. Il est anormal chez les incroyants. En perdant la vie, l'incroyant perd tout, tandis que le croyant sait qu'il passe à une vie meilleure.

A propos d'Exposition

Voici quelques extraits d'une importante lettre ouverte au sujet de l'Exposition et des spectacles grossiers qu'on y donnait les années passées.

Cette lettre est adressée au maire de Québec.

Votre dignité de Maire vous constitue d'office le protecteur de la morale publique dans la cité ; vous pouvez donc, sans injustice, être tenu responsable des déordres qui furent remarqués à cette exposition. L'autorité pour faire observer les règles de la décence, de la sobriété et de la morale vous la possédiez ample, complète. Quel usage en avez-vous fait ? Comment avez-vous répondu à la confiance de ceux qui vous avaient élu ?

Vous le savez, tout au moins vous le devriez savoir, la tenue de l'Exposition fut ouverte à de sévères critiques quant à la pauvreté des enseignements qu'on était en lieu d'en attendre ; elle fut désolante surtout par les occasions de scandales qu'elle accumula sur les pas confiants de milliers de visiteurs qui se croyaient justifiés d'y conduire leurs femmes et leurs enfants.

Loin de moi la pensée de vouloir vous condamner sans vous entendre, mais je me demande comment il vous sera facile d'expliquer, par exemple, l'octroi de quatre licences pour la vente de boissons alcooliques sur les terrains de l'Exposition, contrairement

à la coutume suivie ailleurs, contrairement à toute saine notion de moralité, même de simple bon sens. Soutiendrez-vous que pour effacer la faute commise, que pour faire oublier les centaines de cas d'ivresse rendus possibles, inévitables, on pourrait dire par les liqueurs spiritueuses qu'on y offrait à profusion, il suffit aujourd'hui de faire déclarer par l'administration que décision est prise d'épurer, à l'avenir, l'Exposition au point de vue moral, en y supprimant le commerce tant maudit ? Était-il vraiment si difficile, dès le début, de faire appliquer règle aussi sage, aussi élémentaire ?

Et ces étalages d'horreurs physiques, de monstres à face humaine, de veaux à huit pattes, de moutons à trois têtes, croyez-vous qu'ils soient désirables et fructueux pour l'éducation de notre peuple. Quand de votre part et de la part de vos collègues, les échevins, ce serait œuvre louable, patriotique que de s'attacher à développer, dans les foules une esthétique de bon aloi, comment faut-il qualifier ce qui est tout le contraire : la déformation, la perversion du goût du beau et du convenable ?

Mais il se produisit des choses plus pénibles, plus condamnables encore.

Savez-vous qu'à l'écartement de milliers de visiteurs on permettait, en plein soleil, des exhibitions profondément immorales, et qui mettraient toute la police aux trousses de qui se voudrait permettre dans les rues de Québec ou en tout autre endroit ?

Me permettez-vous d'entrer dans quelques détails ?

Cette grosse femme en maillot dénommée *la baigneuse*, qui pendant des heures, bien en vue de la foule, montait un escalier afin de se laisser choir dans un trou d'eau malpropre, est-ce pour inculquer le goût de l'hygiène que ceux qui l'employaient, plus méprisables qu'elle, la faisaient ainsi manœuvrer ?

Et ces danses monstrueuses, bestiales on devrait dire, dont tous, même garçons et fillettes, étaient invités à se repaître... ?

Puis cette tente privilégiée qu'un crieur annonçait réservée aux hommes mariés, et où, moyennant un déboursé additionnel, l'on faisait apercevoir une femme en état de nudité ou à peu près... ?

Je pourrais continuer mais il suffit.

Pour le passé, M. le Maire, le mal est sans remède, les plumes sont bien au vent, qui pourrait les reprendre ? Mais l'avenir, je viens vous demander de le sauvegarder. Vous le pouvez, vous le devez, pour l'honneur de notre ville, dont vous êtes le premier dignitaire, par souci de votre devoir que vous ne voudriez point négliger dans une occasion aussi grave.

Je vous le demande au nom des citoyens, au nom des mères chrétiennes dont on va corrompre les enfants, au nom de vos sentiments paternels qui vous font craindre, comme à tant d'autres, les pierres d'achoppement pour ceux qui vous sont chers, au nom de l'Eglise, si prudente, si maternelle dans la protection qu'elle accorde à l'enfance, au nom du Christ, enfin, très indulgent d'ordinaire, et pourtant si terrible dans ses anathèmes contre ceux qui " scandalisent

quelqu'un de ces petits. "

Faites donc décréter, si ce n'est déjà fait, que de l'Exposition sera bannie toute chose monstrueuse ou grotesque qui blesserait notablement les regards du bon goût. L'on assure que le trafic des liqueurs alcooliques sera prohibé, — cette mesure s'imposait, — mais faites de plus interdire toute exhibition dangereuse, dont les bonnes mœurs pourraient souffrir. Et prenez les mesures les plus sévères pour que ces règlements soient observés dans toute leur rigueur, certain qu'il y aura encore, peut-être, de regrettables abus.

Agissant ainsi, vous aurez rassuré ceux dont l'opinion compte et importe, et vous aurez fait acte de bon citoyen.

J'ai l'honneur d'être, cher monsieur le Maire, votre très humble serviteur.

CIVIS.

EN PASSANT

A propos d'une incinération

En France on a beaucoup parlé de l'incinération du fils de M. le sénateur d'Estournelles Conetant, un de ceux qui fit partie de la délégation française qui visita le Canada il y a deux ans.

La lettre de faire-part portait, au bas, cette indication : " L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise. "

L'Eglise proscrivant l'incinération, comment expliquer qu'elle ait pu recevoir le corps du défunt dans le temple sacré et qu'elle ait consenti à donner les suprêmes bénédictions à celui qui devrait être ensuite conduit au four crématoire ?

Voici, de source autorisée, la déclaration qui a été faite à ce sujet :

" Si la demande d'incinération n'émane pas du défunt, l'Eglise tolère le service religieux, mais défend au prêtre d'accompagner le corps au cimetière et de lui donner une dernière bénédiction. (*Décrets du Saint-Office*, 19 mai et 15 décembre 1886.)

Il n'y a donc, en la circonstance, de la part de l'Eglise, ni erreur, ni contradiction. Elle n'accorde le service religieux que parce qu'elle pense que le défunt n'a pas formulé le désir d'être incinéré, et elle le fait ainsi en quelque sorte, bénéficier du doute dans lequel elle se trouve à cet égard.

Il est profondément regrettable, écrit la *Semaine religieuse* de Paris, de voir ceux qui usent de la tolérance de l'Eglise reconnaître sa bonté en la bravant publiquement. N'est-ce pas le faire en effet que de réunir sur une lettre de faire-part, service religieux et incinération.

Si M. le Sénateur d'Estournelles de Constant, retour du Congrès pacifiste et maçonnique de Berne, voulait des obsèques religieuses pour son fils, il semble que la première chose à exiger de lui devait être qu'il se conformât entièrement à la discipline de l'Eglise. Cela était d'autant plus nécessaire qu'il occupe une situation plus en vue, afin de ne pas scandaliser des âmes simples qui ne comprennent rien à ces arguties et ne voient qu'une chose, c'est qu'on accorde aux grands

et aux riches ce qu'on refuse aux petits et aux humbles, moins habiles à se prévaloir des tolérances de l'Eglise ou à rencontrer des complicités bienveillantes pour éluder ses plus sages prescriptions

—o—
Cloche historique
On mande de Paris qu'un représentant du ministre des Beaux-Arts est allé à l'Ambassade de Russie, à Paris, offrir de remettre à ce pays la cloche de la cathédrale de Sebastopol. Cette cloche était dans un clocher de Notre-Dame depuis la guerre de Crimée. Elle faisait partie des dépouilles apportées en France à la suite de la guerre. La cloche sera envoyée à St-Petersbourg, sous peu.

—o—
Les hirondelles au Mont St-Bernard
M. Luc Dupuis rapporte le trait suivant dans une chronique de la *Revue Canadienne* :

" Près du fameux hospice du Grand Saint-Bernard, un énorme vol d'hirondelles, traversant les Alpes, fut surpris par une tempête. Les moines — qui gardent l'hospice — apercevant comme un nuage noir qui s'approchait, devinèrent un vol d'oiseaux en détresse, et, aussitôt, ils ouvrirent portes et fenêtres. Les gentils oiseaux, tout effrayés, au nombre de plusieurs milliers, s'engouffrèrent dans le monastère comme en l'arche du salut ! Le réfectoire, les corridors, la cuisine et même les cellules des moines, furent bientôt remplies d'hirondelles qui restèrent là toute la nuit à l'abri. Le lendemain, le temps s'étant adouci, elles repartirent, continuant leur voyage, mais non pas sans avoir laissé quelques centaines de leurs sœurs mortes dans la neige. Celles-ci n'avaient pu atteindre assez tôt le couvent des bons religieux. "

—o—
Morts à la conquête des airs
Les journaux donnent la liste des aviateurs morts au champ d'honneur.

Les envolées d'aéroplanes commencent en 1903.

Voici un tableau intéressant :

	Tués.
1908	1
1909.....	4
1910.....	32
1911.....	73
1912.....	113
1913	77
Total.....	300

Statistiques maçonniques

Nous lisons dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* :

" D'après la statistique donnée par le Fr. : Quartier-la-Tente dans son *Bulletin du Bureau de Neuchâtel*, statistique peu sûre, de l'avis même d'un périodique maçonnique, le nombre total des Maçons serait de 2.132,561 ; le nombre des Loges, de 26,981. En acceptant ces données, on voit que la Maçonnerie des Etats-Unis forme plus de la moitié du total pour le nombre des Loges, comme pour celui des membres ; on voit aussi que la moyenne des membres par Loge est de 98 aux Etats-Unis ; de 52 en Angleterre, et la moyenne générale, de 78 ou 79.

INTERESSANTES STATISTIQUES

Nous trouvons une compilation très instructive sur la population catholique du Canada dans les "Monographies Paroissiales" que le Département de la Colonisation vient de publier sous la signature de M. Honoré Magnan. Les tableaux qui suivent sont dressés par province ecclésiastique et donnent des détails fort intéressants sur l'Eglise catholique au Canada. L'auteur a puisé ses renseignements dans le "Canada Ecclésiastique" et dans le "Catholic Directory".

TABLEAU I

I—PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC

DIOCÈSES	Paroisses	Missions	Prêtres	Population
Québec.....	216	14	636	361,000
Trois-Rivières.....	48	7	132	89,000
Rimouski.....	88	37	145	124,319
Chicoutimi.....	56	15	148	75,000
Nicolet.....	66	1	150	90,000
Préf. Golfe S. Laurent..			19	11,000
	474	114	1 230	750,319

II—PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE MONTREAL

Montréal.....	150	13	765	527,438
St-Hyacinthe.....	75		235	109,175
Sherbrooke.....	74	8	125	86,000
Valleyfield.....	36	4	129	57,094
Joliette.....	43		119	63,764
	378	25	1,373	843,371

III—PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'OTTAWA

Ottawa.....	Québec.	65	19	317	169,300
	Ontario	52	4		
Pembroke.....	Québec	7	6	42	36,538
	Ontario	18	29		
Vict. Apost. du Témiscamingue	Québec	18	31	37	23,000
	Ontario	7	16		
		167	105	396	228,838

IV—PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE TORONTO

Toronto.....	58	37	119	70,000
Hamilton.....	47		67	60,000
London.....	54	17	93	60,000
	159	54	279	190,000

V—PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE KINGSTON

Kingston.....	41	26	57	45,000
Peterboro.....	23	25	33	27,000
Alexandria.....	15	9	20	25,500
St-J. St-M. Marie.....	32	65	55	45,000
	111	125	164	142,500

VI—PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'HALIFAX

Halifax.....	39	52	74	55,000
Charlottetown.....	36	14	52	50,000
St-Jean.....	38	20	73	60,000
Antigonish.....	67	44	106	80,000
Chatham.....	53	38	98	73,155
	233	168	403	318,155

VII—PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE ST-BONIFACE

St. Boniface.....	104	100	187	130,000
St. Albert.....	63	71	128	55,000
Prince-Albert.....	46	95	70	48,266
Regina.....	50	75	83	60,000
Athabaska.....		10	30	12,000
Mar-k-zie.....		20	22	5,000
Kecwatin.....	11	10	15	10,100
	274	281	676	320,366

VIII—PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE VANCOUVER

Vancouver.....	27	57	50	35,000
Victoria.....	24	47	19	12,500
Yukon.....		21	12	9,000
	51	125	81	56,500

GRAND TOTAL

1913—Paroisses : 1,847 ; Missions : 1,097 ; Prêtres : 4,562 ; Pop : 2,850,159				
1912—Paroisses : 1,773 ; Missions : 1,028 ; Prêtres : 4,133 ; Pop : 2,671,149				
Augmentation durant l'année :	74	69	429	179,010

M. Magnan fait remarquer que par la nomination de Mgr l'Archevêque d'Edmonton, une nouvelle province ecclésiastique canadienne se trouve être

formée. Cette province comprend, en outre de l'archidiocèse d'Edmonton, le nouveau diocèse de Calgary, dont le titulaire vient d'être nommé, le vicariat apostolique d'Athabaska et le vicariat apostolique de Mar-k-zie.

La province ecclésiastique de St-Boniface sera réduite à l'archidiocèse de St-Boniface, à l'évêché de Regina, à l'évêché de Prince-Albert, et au vicariat apostolique du Kecwatin.

TABLEAU II

LES CANADIENS FRANÇAIS DANS LA PUISSANCE DU CANADA

D'après le recensement officiel de 1911

PROVINCES	Canadiens Français	Catholiques	Population totale
Québec.....	1,605,339	1,724,683	2,003,232
Ontario.....	202,442	484,997	2,523,274
Nouveau-Brunswick.....	98,611	144,889	351,889
Nouvelle-Ecosse.....	51,746	144,991	492,338
Manitoba.....	30,944	73,994	455,614
Saskatchewan.....	23,251	90,092	492,432
Alberta.....	19,825	62,193	374,663
Le Prince Edouard.....	13,117	41,994	93,728
Colombie Anglaise.....	8,907	58,397	392,480
Yukon.....	482	1,849	8,512
Territoire du Nord-Ouest.....	226	4,962	18,481
Totaux.....	2,054,890	2,833,041	7,206,643

L'auteur des "Monographies Paroissiales" termine son chapitre des statistiques diocésaines par la remarque suivante :

"Si on compare les chiffres du recensement officiel avec ceux du tableau I, on remarquera une différence d'un peu plus de 17,000, en moins, dans le recensement officiel. Il nous paraît probable que cette différence se trouve dans les chiffres se rapportant aux missions Sauvages, etc. Nous avons raison de croire que le premier tableau se rapproche plus de la vérité que le second, car les missionnaires ont pu donner des chiffres plus exacts sur la population indienne que n'ont pu le faire les recenseurs. On sait que cette population nomade est dissimulée un peu partout pendant toute l'année et qu'elle ne se rassemble à peu près au complet, que vers le temps de la Mission annuelle."

BANQUEROUTE !

L'ÉCOLE LAÏQUE, SI ELLE NE SAIT POINT ÉLEVER SES ÉCOLIERS, LEUR DONNE-T-ELLE AU MOINS DE L'INSTRUCTION ?

Hélas ! on sait, écrit la *Semaine religieuse* de Cambrai, la réponse donnée de partout à cette question.

M. Ernest Mir, ancien directeur d'École normale, officier de l'instruction publique, a fait cette édifiante déclaration :

"J'ai voulu savoir, dit ce membre autorisé de l'instruction publique, combien il y avait d'illettrés parmi les déposants des Caisses d'épargne, et j'ai fait appel au trésorier de la Caisse d'épargne d'Auch. Voici les renseignements que ce fonctionnaire m'a fournis :

"Le nombre de déposants du premier semestre 1912 est de 260. Le nombre des illettrés est de 27, soit 10,38 pour 100."

Plus de dix pour cent ! Cent sur mille ! Et encore, les déposants à la Caisse d'épargne sont généralement des personnes rangées, d'un niveau social qui dépasse la dernière moyenne.

A ce témoignage, joignons celui d'un officier écrivant à un de nos confrères :

"Ceux qui cherchent à dissimuler l'importance du nombre des illettrés auraient été bien étonnés s'ils avaient vu les énormes détachements que chaque bataillon de mon régiment envoyait, tous les soirs, cet hiver, épeler b, a, ba. Chacun représentait bien la valeur d'une compagnie et demie ou de deux compagnies.

"Six à huit compagnies d'illettrés dans un régiment, c'est coquet ! Le nombre des illettrés "conscriés" atteint

sans doute 13,526. Mais le nombre des illettrés incorporés dépasse très largement ce chiffre."

A Lille, d'après les chiffres fournis par *Le Réveil*, les soldats illettrés, en novembre dernier, composaient le quart de la garnison.

281 illettrés au 43^e de ligne.
340 illettrés au 16^e bataillon de chasseurs à pied ;

62 illettrés au 6^e régiment de chasseurs à cheval ;
137 illettrés au 1^{er} escadron du train.

Total : 820 illettrés dans la garnison de Lille !

Soit, sur un effectif d'environ trois mille hommes, plus d'un quart, près de 30% !

Et cela, trente ans après qu'a été proclamée la loi déclarant l'instruction obligatoire. Mais aussi, après les expulsions des Frères "ignorantins".

Depuis vingt-huit ans, plus d'un quart de siècle, l'instruction primaire a été proclamée obligatoire en même temps que laïque. Elle est installée sur tout le territoire français dans de magnifiques maisons qui font envie à tous les habitants. Elle a pour agents des hommes qui ont été, dès le premier jour, les grands favoris du gouvernement. Les instituteurs ont été comblés socialement et matériellement. On les a opposés au curé, le représentant de "l'obscurantisme" au dire des libres-penseurs ; on en a fait une sorte d'administration privilégiée, qui avait mission de répandre abondamment l'instruction primaire, mais l'instruction sans Dieu.

Et voilà où l'on aboutit.

Nous concluons avec le *Journal des Débats* : "Il n'est pas un des rouages de notre organisation scolaire qui ne révèle un "krach" déplorable ; que les caisses des écoles, légalement créées pour venir en aide aux familles nécessiteuses ne fonctionnent pas plus que les Commissions scolaires dans l'im-

meuse majorité des communes rurales que les programmes, gonflés et débordants, submergent le cerveau de l'enfant et restent inféconds par leur amplification même ; et qu'il serait urgent de revenir à une application plus large de la loi, à une application plus rationnelle des règlements, à une conception plus simple et moins vaine de l'enseignement primaire."

Le *Journal des Débats* aurait dû ajouter " et moins sectaire."

Au lieu de forger de nouvelles lois pour rendre plus difficile que jamais l'enseignement fondé sur la religion, les députés s'ils n'étaient les esclaves de la maçonnerie, devraient en faire pour briser les chaînes de l'enseignement libre et même pour la favoriser.

Tout y gagnerait : nos finances, la morale et même le savoir.

LAÏCISATION ET CRIMINALITÉ

Cette question resterait à traiter. Nous nous contenterons de quelques mots, car elle revient constamment dans les journaux " Ouvrons des écoles et nous fermerons des prisons " a dit M. Floquet lors de la présentation du projet de loi sur l'école gratuite obligatoire et laïque. On a fermé les écoles congréganistes, on a ouvert des écoles laïques et on a dû mettre des annexes aux prisons. Elles regorgent des baudits qui ne sont pas encore majeurs

Afin de ne pas les laisser déborder comme aussi pour ne pas allonger les listes de statistique criminelle et faire qu'elles ne puissent plus être invoquées contre l'école sans Dieu, on a d'abord "correctionnalisé" c'est-à-dire mis au rang de simples "délits" nombre de méfaits qui jusque là étaient qualifiés "crimes". Puis, en 1907, une loi a relevé la minorité en matière de répression pénale, de 16 à 18 ans, et reculé ainsi l'âge légal du crime.

M. Barthou, alors qu'il était garde des sceaux, dans sa dernière "statistique annuelle de la criminalité" a fait lui-même ces aveux :

" Le contingent de criminalité, apporté chaque année par la jeunesse à la criminalité totale, a évidemment grossi. L'augmentation a surtout porté sur les mineurs de seize à vingt ans. Pour les enfants de moins de seize ans les chiffres ne donnent qu'une idée incomplète de la réalité. Il paraît, en effet, que, pour ces malheureux enfants on se borne, presque toujours " à les renvoyer avec une simple admonition, en classant l'affaire".

Il y a quelques semaines des détenus s'évadaient de la Santé. Le parquet de la Seine s'émut de la répétition de ces faits. Une enquête fut ordonnée. Les fonctionnaires du greffe, chargés des formalités de la levée d'écrou, ont répondu en levant les bras au ciel :

" Comment voulez-vous que nous connaissions chacun des prisonniers de la Santé ? Ils sont plus de deux mille. On est obligé d'en mettre deux et trois chaque cellule ! "

Ainsi les prisons de la République regorgent, on ne sait plus comment loger tous les délinquants qu'on y envoie.

Toujours la criminalité infantine s'est développée, s'est accrue dans la

mesure même où l'on retirait à la religion la place qui lui est due dans l'éducation.

1. Avant 1830 et surtout avant la grande Révolution, la Direction de l'enseignement public, en France, était confiée à l'Eglise catholique ; alors la criminalité était faible.

2. La Révolution de 1830 enleva la direction de l'éducation publique à l'Eglise et la confia à un ministère de l'Instruction publique très laïque. C'était une première laïcisation, ce fut un premier accroissement formidable de la criminalité.

3. En 1850, la loi Falloux rendit en partie et pour vingt-cinq ans à l'Eglise catholique, la direction de l'éducation ; il y eut, pendant vingt-cinq ans, arrêt et même diminution de la criminalité. Cependant la diminution ne se fit sentir que quelques années après le vote de la loi, vers 1855

4. En 1876 commença le régime blocard des grandes et définitives laïcisations. L'Eglise fut bannie non seulement de la direction de l'éducation française, mais de l'école. Depuis 1877 la criminalité a fait les progrès les plus énormes. De 250 000 elle a monté à 556.000.

Voici le tableau dans le détail. Nombre moyen des crimes et délits.

Années : 1831-1835,	113,000
" 1836-1840,	114,000
" 1841-1845,	169,000
" 1846-1850,	226,000
" 1851-1855,	280,000

On voit qu'à mesure que la direction de l'Instruction publique est retirée à l'Eglise et donnée à des laïques, la criminalité augmente rapidement.

Années : 1856-1860,	266,000
---------------------	---------

Ici la loi Falloux a rétabli l'organisation religieuse. La criminalité diminue.

Années : 1861-1865,	272,000
" 1866-1870,	283,000

L'Empire libéral a entravé l'action de l'Eglise dans les écoles, la criminalité s'est relevée.

Années : 1871-1875,	250,000
---------------------	---------

La loi Falloux est améliorée au profit de l'Eglise.

La criminalité diminue dans de grandes proportions.

Mais voici les années :

1876-1880,	372,000
1881-1885,	422,000
1886-1890,	461,000
1891-1895,	521,000
1896-1900,	514,000
1901-1905,	556,000

Au régime antireligieux et à la laïcisation progressive et continue de l'enseignement correspond une criminalité croissante.

Depuis 1905, la criminalité n'a cessé de faire des progrès continuels, malgré les moyens pris et rappelés ci-dessus pour diminuer l'importance des chiffres.

Aux pères et mères de famille d'étudier et de méditer ces chiffres et la conclusion qui en découle.

Les Ecoles Catholiques triomphent

Nous avons parlé l'autre jour des succès remportés par les écoles bilingues dans Ontario contre les écoles publiques.

Les *Cloches* de Saint-Boniface nous apprennent qu'au Manitoba comme dans Ontario les écoles catholiques françaises ont remporté un éclatant succès.

" Le *Canadian Club*, de Winnipeg, dit notre confrère, avait offert deux bourses de \$20 chacune aux élèves du dixième grade qui conserveraient le plus de points dans l'examen de l'histoire du Canada et quatre autres prix aux quatre écoles de la province qui auraient la plus forte moyenne en cette matière. Or, le couvent de Sainte-Anne des Chênes a obtenu le premier rang et gagné les deux bourses. L'une de ces bourses a été décernée à Maximilienne Landry, qui a conservé 85 points sur un total de 87, et l'autre à Rosa Lacer qui en a conservé 83.

" Le couvent de Saint-Anne a obtenu le premier rang en histoire du Canada avec une moyenne de 82.6 sur 100, tandis que l'école St. John's arrive au deuxième avec 59.7 sur cent. Le couvent de Saint-Norbert occupe le troisième rang avec une moyenne de 58.7 et l'école de Manitou le quatrième avec 55.3.

" Parlant de ce résultat, le *Telegram* publie ce qui suit : " *The results show that the scholars attending St. Anne's school have made a most commendable showing, et le Free Press fait la remarque suivante que nous enregistrons comme une réponse précieuse à ses attaques réitérées contre nos écoles bilingues : " It will be noted that the French bilingual school in the village of St. Ann has done extremely well. "*

LE IIIe CENTENAIRE

Du Catholicisme dans le Maine

On vient de célébrer aux Etats-Unis à Bar Harbor, Maine le IIIe centenaire de l'arrivée sur les rivages de la Pointe-Fernalds, du groupe de français venus, sous la direction de quatre Jésuites, pour implanter sur le sol du Maine, la religion du Christ.

Ces cérémonies auxquelles a présidé S. G. Mgr Louis Walsh, évêque de Portland, ont été rehaussées non seulement par la présence de tous les évêques de la Nouvelle-Angleterre, y compris NN. SS. Bayen, de Springfield ; Rice, de Burlington ; Guertin, de Manchester ; Harkins, de Providence, mais encore et surtout par la présence de Son Excellence le Délégué Mgr Giovanni Bonzano.

Une messe pontificale a été célébrée dans l'Eglise de St-Sauveur qui a été ouverte au culte en cette solennelle occasion.

Le sermon de circonstance a été donné par Mgr Walsh, qui a rendu un éloquent hommage à l'œuvre catholique française en Amérique.

L'orateur a rappelé l'arrivée du petit groupe de Français que les quatre Jésuites avaient amenés en Amé-

rique, puis il a dit :

" A la France revient de droit l'honneur d'avoir accompli sur le sol américain, il y a trois ou quatre cents ans les premières prouesses et les hauts faits les plus marquants dans l'histoire de notre religion. "

Et plus loin :

" Champlain peut, certes, être regardé comme le champion de l'Eglise romaine dans le nord de ce continent.

Puis vers la fin du sermon :

" La France est ici aujourd'hui. Elle est personnifiée par les prêtres franco-américains qui, ici comme dans les autres régions de notre pays se montrent dignes du glorieux passé de la Fille aînée de l'Eglise. "

Les dignitaires ecclésiastiques et les invités ont été conduits dans une excursion autour de la baie et les eaux avoisinant l'île désert ; le groupe a visité le site de l'établissement original à Fernalds Point, détroit de Somers, où la colonie française catholique s'établit, en septembre 1613, c'est-à-dire à l'endroit où les Pères Jésuites Massé Quintin et Bard et un frère lai, Duthit, bâtirent une chapelle en bois rond et l'appelèrent la mission de Saint-Sauveur, en commémoration de laquelle la structure en gruit plus substantielle et plus belle d'aujourd'hui fut nommée l'église du *Mont Holy Redeemer*.

Le français et la langue officielle du Congrès

La semaine dernière à Toronto, à l'ouverture officielle du Congrès des géologues, Sir Charles Fitzpatrick, l'administrateur du Canada, a prononcé son discours en langue française, la langue officielle de l'Association.

Voilà qui devrait faire réfléchir nos francophobes qui cherchent à abolir l'enseignement du français dans les provinces anglaises du Canada.

Les membres du Congrès Géologique sont au nombre de deux cent cinquante, représentant une quarantaine de nationalités.

C'est la première fois qu'un de ces congrès internationaux, inaugurés en 1878, siège au Canada. Des sessions ont été tenues dans toutes les parties du monde.

Le Congrès durera jusqu'au 14 courant.

Les congressistes visiteront notre pays.

A la santé du G. : M. :

A un banquet organisé à Londres par la loge cosmopolite l'*Entente Cordiale* on a bu à la santé du Grand Maître de l'Ordre, le duc de Connaught, notre gouverneur général.

Le Pro-G. : M. : de la Grande Loge d'Angleterre est Lord Amphill et le député G. : M. : est le F. : Habsey.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

Anniversaire

S.G. Mgr l'Archevêque de Montréal vient de célébrer le seizième anniversaire de son sacre,

Que S. G. daigne accepter à cette occasion nos vœux les meilleurs et nos hommages respectueux.

CATHOLIQUE ROMAIN INTEGRAL

L'Agence Internationale Roma a publié cette importante déclaration :

" La malice des adversaires des catholiques intégraux ne dédaigne pas même des jeux de mots qui lui servent pour embrouiller les choses. Il faut d'autant plus déjouer ces trucs que leur subtilité peut tromper la bonne foi de quelques honnêtes gens.

Certaine presse tâche d'introduire une confusion entre les mots *intégral*, *intégralité* et les mots *intégristes* ou *intégralistes*, *intégrisme* ou *intégralisme* ; en appelant de ces derniers mots les catholiques intégraux et l'intégralité de leur foi et de leur discipline romaine.

Or, il est évident que nous devons repousser cette confusion insidieuse " Intégristes, intégrisme " — ce sont des mots qui donnent l'idée d'un parti, comme ceux de monarchiste, socialiste, anarchiste, etc. En Espagne il y a le parti " intégriste ", composé de catholiques très respectables, avec un programme dont tout au moins plusieurs articles doivent être acceptés par tous les bons catholiques. Mais c'est une école, c'est un parti.

Le catholicisme romain intégral c'est le catholicisme intégralement romain ni plus, ni moins, ni autrement. Quand des hérétiques ont prétendu s'appeler " catholiques ", les vrais catholiques se sont appelés " catholiques romains ". Quand des catholiques libéraux, modernisants, etc., se disent catholiques romains mais dans un sens minime du mot (si même ce minimum est sauvé), les catholiques romains qui veulent être entièrement, intégralement romains, fidèles au S. Siège et à ses directions dans la vie individuelle et collective, s'appellent *catholiques romains intégraux* c'est-à-dire pleinement intégralement catholiques. Vis-à-vis de la minimisation du catholicisme romain tentée par les catholiques libéraux, modernisants, etc., ils affirment l'intégralité de leur romanisme. Voilà tout.

Donc, qu'on ne confonde pas ! *Catholique romain intégral* signifie par le sens naturel des mots — un catholique dont le catholicisme est intégral, c'est-à-dire qu'il a tout le catholicisme romain (doctrinal et pratique) et rien que cela ; comme un texte d'un document est intégral s'il est tout entier, sans diminution, sans changements.

Par conséquent, les catholiques romains intégraux démasquent et repoussent la ruse des adversaires qui tentent de confondre le catholicisme romain intégral avec un parti *intégriste* ou *intégraliste* et l'intégralité du catholicisme romain avec un *intégrisme* ou *intégralisme* de parti.

La presse catholique intégrale est priée de reproduire cette déclaration et tous les honnêtes gens sont priés d'en tenir compte.

Feu M. l'abbé Léon-M. Morisset

Monsieur l'abbé Léon-Maxime Morisset, curé de S. Ephrem, décédé le 9 août courant, était membre de la Congrégation de la Sainte Vierge du Petit Séminaire de Québec, de la Société Saint Joseph et de la Société d'une Messe, section diocésaine.

Jules LABERGE, ptre.
Secrétaire.
Archevêché de Québec.

Le Président des Etats-Unis ne serait pas Maçon

D'après une déclaration d'un périodique maçonnique, écrit la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, le Président Woodrow Wilson n'est pas Maçon, mais le Vice-Président Thomas R. Marshall, est un Maçon, un 33e.

Tous les Présidents ont été Franc-maçons, depuis Washington jusqu'à Roosevelt, à l'exception de John Quincy Adams, qui ne s'en tint pas à l'abstention, mais parla et écrivit avec une grande énergie contre la Maçonnerie.

Le Congrès des Etats-Unis est une véritable Loge maçonnique. La Chambre des Représentants compte 87% de Maçons, et le Sénat, 80%.

Un ouvrage précieux qui devient rare

L'ouvrage si précieux de Mgr C. Tanguay, *Dictionnaire Généalogique* qui comprend sept volumes, est aujourd'hui assez rare et fort recherché par les collectionneurs. On sait que les recherches du distingué généalogiste sont fort utiles aux curés, aux notaires, aux avocats et aux personnes qui s'occupent d'histoire. Cet ouvrage est considéré comme indispensable dans une bibliothèque.

On nous apprend que quelques rares collections complètes, parfaitement conservées et bien reliées en cuir sont à vendre au prix d'occasion de \$2.75 le volume. Pour tous renseignements s'adresser immédiatement à M. H. Mignier, 92 rue Crémazie Ville-Montcalm.

Les commandes seront remplies sans retard, sur réception de la somme indiquée plus haut, pour chaque volume ajoutant 10 centins par volume pour frais d'expédition par l'Express. M. Mignier pourra compléter quelques séries incomplètes en vendant un certain nombre de volumes séparément au prix de \$3.00 le volume.

Comme le nombre des collections est limitée on est prié d'écrire sans retard.

Carte postale

Voici une excellente occasion de vous procurer une belle carte postale à bas prix, pour cadeaux, correspondance et souvenirs.

Nous avons quelques mille cartes postales du Congrès de la Langue française que nous offrons pour propagande à \$5.00 le mille ; franco \$5.75, 75 sous le cent ; franco 80 sous.

Cette carte est surtout intéressante pour les amis du drapeau national.

La Propagande des Bons Livres.

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés, soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

— 0 —
Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

En vente à la "Propagande des Bons Livres"

— (: o :) —

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"

LE JEUNE APOLOGISTE Relié 20c. l'unité. \$2.00 la doz. Broché 11c. l'unité. \$1.20 la doz.

LA CONJURATION ANTICHRÉTIENNE, par Mgr Delassus. 3 vol in-12, brochés franco \$2.10.

LA QUESTION JUIVE (Extrait du précédent) par Mgr Delassus. 1 vol. in-12 Franco 50cts.

L'ESPRIT FAMILIAL, par Mgr Delassus. 1 vol in-12. Franco 60cts.

LE SURNATUREL CHRETIEN présenté aux hommes du monde, par l'Abbé Ossedat. 1 vol in-8. Franco 95cts.

CONFERENCES DE ST-ROCH, par les abbés Poulin et Loutil. 7 vol. in-12 brochés.

Dieu — L'Âme — La Religion — Les Religions diverses — Les Evangiles et la Critique — La divinité de Jésus-Christ — Nos dogmes dans l'Evangile. Chaque volume. Franco 60cts.

LE BONHEUR DES FAMILLES ou VOULEZ-VOUS ETRE HEUREUX EN MARIAGE, par l'abbé J. Nystein.

Conseils pratiques et intéressants aux personnes mariées, aux jeunes gens et aux jeunes filles. — 11e mille. Beau volume. 50 cts l'unité, 60 cts franco. \$5.40 la doz.

INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LE MARIAGE, son origine, sa nature, sa vie intense, ses devoirs, sa préparation. 482 pages. 70 cts l'unité, \$6.75 la doz.

Volumes à 30 centins franco

Christophe Colomb par C. d'Hallencourt
Général de Sonis " "
Garcia Moreno " "
Barryer, par Pierre Lemoyne.
Montalembert (Abbé L. Bouthors)
Le général Chanzy, par Jean Laure.
Jean Chouan et la Chouannerie par Michel de R...
Amiral Courbet, (Comte de Lionval.)
O'Connell, par Emile Valsayre.

LA VIE DES SAINTS

1.—Vie des Saints pour tous les jours de l'année. Deux vol. in-8° de 1460 pages, comprenant 365 Vies. Les 2 vol. reliés toile, \$1.75.

2.—Vie des Saints selon l'ordre des fêtes. Quatre vol. in-8° de 2300 pages, comprenant 575 Vies. Les 4 vol. reliés toile, \$3.00.

3.—Vie des Saints selon l'ordre des fêtes. Six volumes de 4800 pages, comprenant les 1200 Vies parues. Les six vol. reliés demi-basane \$7.75

PETITE BIBLIOTHEQUE CHRETIENNE 67 Brochures, la plupart de 100 pages. Grand in-18 ; Sujets répondant aux besoins des temps actuels. La collection \$2.10

POUR LE PIRE-DIEU

L'Adoration perpétuelle. L'heure sainte ; in-18, 24 pages. La douzaine 17 cts franco.

GUIDE DES SERVITEURS DE MARIE. Troisième édition de l'ouvrage " La Ste Vierge d'après l'Evangile " corrigé et augmenté. Relié, franco 35 cts.

ENTRE AMIS. -- Recueil de lettres du R. P. Lalonde, S. J. à un de ses amis. Un vol. 75c. franco.

VIE abrégée de Nellie, la petite Viollette du Saint Sacrement. 45c. la doz, franco.

Comment il faut aimer le Bon Dieu. La douzaine 30 sous franco. Le cent \$2.25.

Ouvrages du P. Berthier, M. S.

80 SOUS Franco (Vols. in 16)
Relié Percaline 40c.

Le Livre de Tous. 470 pages.

Le Jeune Homme comme il faut. 544 pages.

L'Homme tel qu'il doit être. 572 pages.

La Mère selon le Cœur de Dieu. 404 pages.

L'Etat religieux, nouvelle édition augmentée. 488 pages.

Heureux les Cœurs purs. 400 pages.

La Clé du Ciel. 430 pages.

Le Culte et l'Imitation de la Sainte Famille. 380 pages.

Petite Bibliothèque de la famille. 260 brochures illustrées de 16 à 28 p. (la plupart de 24 p.) Encyclopédie populaire et chrétienne. La collection \$1.10. Franco 1.40.

Petite Bibliothèque des jeunes filles et des mères chrétiennes. 100 brochures illustrées de 24 à 32 p ; textes spécialement appropriés à ce public. La collection \$1.00. Franco 1.20.

LE PRETRE

Le prêtre et l'Evangile. — Le prêtre et le ministère paroissial. — Le prêtre et les libertés politiques.

Tels sont les titres des trois volumes d'une excellente collection destinée aux prêtres. Les titres seuls leur en indiqueront l'importance. Les trois vol. \$1.10 franco.

Au tournant de la route. — Histoire très dramatique et passionnante d'une vocation ecclésiastique entravée par mille épreuves et qui parvient à triompher. Un vol. franco 70 c.

Histoire de l'Eglise. — L'Histoire de l'Eglise de Mgr Postel est, en dehors des grands ouvrages en plusieurs volumes, la meilleure qui existe. C'est un petit résumé dont le succès dit assez la valeur.

L'Histoire de l'Eglise par Mgr V. Postel. un vol. in-12 franco 60 c.

L'Enseignement par l'Image. Collection de 16 brochures. 45 gravures par volume. Histoire Sainte. Vie de N. S. Jésus-Christ. Le Pater. Histoire de l'Eglise. Vie de la Ste Vierge. La Messe expliquée, etc., etc. Prix spécial de propagande. \$1.25 la collection.

La Propagande des Bons Livres

Bureaux de la "Vérité"
près Québec